



## **Compte-rendu** **du Conseil d'Administration du 09 Septembre 2021**

### **Membres du Conseil d'Administration**

#### **Participants**

Patrick Labouyrie	Président
Laurent Bareille	Vice-Président
Kevin Dupuch	Secrétaire Général
Jean Michel Rousseau	
Jean Scherer	Trésorier

#### **Excusés**

Kevin Claverie  
Etienne Herber  
Guillaume Lenoir  
Hubert Roux

### **1. Activité et finances**

#### **a. Au 31 Août 2021**

Nous avons réalisé 2169 heures de vol contre 1891 heures en 2020 (2248h en 2019). Nous nous situons donc sur des niveaux d'activité équivalents à 2019. L'instruction en vol représente 932 heures soit 43% de l'activité totale. Ce ratio reste identique par rapport à 2019 et à 2020.

Nous devrions pouvoir atteindre les 3000 heures de vol si la situation sanitaire n'évolue pas défavorablement.

Au niveau des appareils, il y a une bonne répartition sur l'ensemble des aéronefs à l'exception des DR400-140B qui sont sur un nombre d'heures légèrement inférieur à l'habitude mais qui est sûrement dû avec l'impossibilité, en début d'année 2021, pour les membres de pouvoir voler avec des personnes extérieures à l'environnement familial et également l'impossibilité de réaliser des vols de découverte.

Tous les appareils sont disponibles, à l'exception du PPCF Clémentine qui est arrêté depuis le 6 août dernier.

Au niveau financier, les rentrées courantes sont en adéquation avec l'activité globale. Les dépenses courantes sont légèrement plus importantes du fait notamment de la forte augmentation du prix de l'AVGAS 100LL qui est actuellement très proche des 2€ au litre contre 1,61€ en 2020. Néanmoins, l'équilibre financier de notre association n'est pas remis en cause.

Au global, l'année 2021 devrait être assez satisfaisante malgré les périodes de restrictions due à la fermeture de la piste et des consignes sanitaires.

#### **b. Cotisation Aéroclub 2022**

La cotisation aéroclub n'a pas été augmentée depuis octobre 2019, notamment suite à la crise sanitaire. A partir du 1<sup>er</sup> Octobre 2021, le montant de la cotisation 2022 sera de 158€ pour les plus de 21 ans (+2€) et 79€ pour les moins de 21 ans (+1€).

## **c. Tarif des heures de vol**

### **i. Carburant**

Le coût du carburant est en augmentation avec notamment une majoration de la fiscalité intervenue en Janvier dernier suite à la Convention Citoyenne pour le Climat. Cela impacte fortement le tarif de l'AVGAS 100LL qui a été augmentée de 12cts par litre au 1<sup>er</sup> Janvier. Une nouvelle hausse de 10cts est prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2022. De plus, le coût du baril est en forte augmentation ce qui implique une hausse du tarif de l'AVGAS100LL et du SP98 (cf 1.a). La dernière hausse du prix des heures de vol a eu lieu en Octobre 2018. Il a eu lieu de revoir le tarif des heures en fonction de la seule consommation des aéronefs afin de couvrir la facture pétrolière.

Entre Octobre 2018 et Septembre 2021, le tarif de l'AVGAS 100LL a augmenté de +10cts. La SP98 a augmenté de +5cts.

### **ii. Frais annexes**

Le tarif des pièces détachées notamment et des principaux produits d'achat a connu une inflation depuis 2018 qui est quantifié à +5cts par heure de vol (sur une base de 3000hdv). Il convient, pour préserver une trésorerie saine, de prendre en compte cette augmentation.

### **iii. Au global**

Le tarif des heures de vol sera le suivant à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021 en considérant une augmentation de +15cts pour les aéronefs utilisant de l'AVGAS, et de +10cts pour les aéronefs utilisant de la SP98, basé sur la consommation effective de nos aéronefs :

	<b>Prix Hdv actuel</b>	<b>Carburant</b>	<b>Nouveau tarif au 1<sup>er</sup> octobre 2021</b>
<b>Nynja</b>	<b>78,25€</b>	+1,21€	<b>79,46€</b>
<b>CT Super Club</b>	<b>93,25€</b>	+1,10€	<b>94,35€</b>
<b>Ruby Clémentine</b>	<b>90€</b>	+2,67€	<b>92,67€</b>
<b>Cessna 150</b>	<b>115€</b>	+2,85€	<b>117,85€</b>
<b>Tecnam P2002</b>	<b>114,50€</b>	+1,65€	<b>116,15€</b>
<b>MCR 4S</b>	<b>131,50€</b>	+1,56€	<b>133,06€</b>
<b>DR400-120</b>	<b>130,75€</b>	+3,60€	<b>134,35€</b>
<b>DR400-140B</b>	<b>157,50€</b>	+3,90€	<b>161,40€</b>

Une nouvelle hausse pourrait être prévue début 2022 sauf si la hausse de la taxe sur la 100LL est compensée par une baisse du prix du baril.

### **d. Investissements aéronefs.**

Comme indiqué lors du dernier conseil d'administration, le Nynja ZD a été revendu et remplacé par un Nynja d'occasion très récent (350 hdv, cellule et équipements plus récents). Il a été équipé d'une radio 8,33 et d'un transpondeur mode S. Au global, le remplacement aura un coût net de 13,5k€.

Le CTSL IP est toujours en vente actuellement. L'achat du second Nynja sera programmé une fois que la vente de l'IP sera réalisée.

Concernant les avions, le projet d'achat d'un ELIXIR sera présenté lors de la prochaine Assemblée Générale prévue le 3 octobre. La décision d'achat reste complexe notamment sur le financement et aussi sur l'impact d'un tel achat sur l'activité des autres aéronefs.

## **2. Assemblée Générale de l'Aéroclub**

L'Assemblée Générale de notre Aéroclub est prévue le dimanche 3 octobre de 9h30 à 12h30 à la Salle du BROUSTIC à Andernos. Le pass sanitaire sera exigé (par la mairie) pour pouvoir entrer dans cette salle municipale.

Les convocations ont été envoyées par e-mail.

Les administrateurs sortants sont : MM. Claverie, Herber, Labouyrie.

Nous comptons sur la présence du plus grand nombre puisqu'une décision sur l'achat d'un avion neuf sera inscrite à l'ordre du jour.

Un repas est prévu au restaurant "La Maison" à Andernos, à l'issue de l'AG

### **3. Instruction, DTO**

L'activité Instruction est à un très bon niveau avec près de 1000 hdv déjà réalisées. Nous avons beaucoup de nouvelles inscriptions et la demande d'instruction est forte. Nous remercions nos instructeurs bénévoles pour leur action au quotidien.

En plus d'Etienne Herber et de Karl Tricoche, l'équipe d'instructeurs a été renforcée avec l'arrivée d'Evly Delort, jeune instructrice qui est issue de notre aéroclub.

Le conseil d'administration décide de reconduire tous les ans l'attribution d'une heure d'instruction double commande gratuite à chaque élève-pilote ou à chaque pilote (soit 25€)

Il est constaté trop de dérives à la radio où beaucoup de pilotes d'appellent désormais par leur prénom etc... Ceci est une dérive grave à la réglementation et peut également semer de la confusion quant à la position des aéronefs.

Il est rappelé que la phraséologie radio à Andernos doit se faire de manière standard et conformément à la réglementation et qu'il faut proscrire les contacts radio avec des prénoms ou autres extravagances.

### **4. Politique Jeunes**

#### **a. BIA : Saison 2021-2022**

Les cours du BIA sont reconduits pour l'année scolaire 2021-2022. Ils seront réalisés par Christian Ramade pour le Lycée Nord-Bassin et par Yves Ghérardi pour le Lycée Sud-Médoc.

#### **b. Demande de convention Lycée Kastler Talence.**

Le Lycée Kastler nous a sollicité pour réaliser des vols BIA au profit d'une partie de leurs élèves. Le CA est favorable. Un projet de convention a été envoyé au Lycée Kastler pour approbation. Un référent du lycée Kastler devra être nommé afin de gérer, avec le secrétariat, les réservations des vols etc.

### **5. Sécurité des vols**

Hubert Roux, notre correspondant prévention sécurité, indique qu'actuellement 9 REX ont été déposés en 2021, ainsi que 2 CRESAG. La fiche ICARUS a été mise à jour également. et 2 Bulletins sécurité des vols.

Nous rappelons aussi

- que les portes des hangars doivent être ouvertes en grand et à fond pour sortir un avion, afin d'éviter tout choc sur les ailes (trop de récurrences actuellement) ;
- de bien vérifier la quantité d'huile durant la visite pré-vol et de faire le complément si besoin (des fiches spécifiques ont été mises en place dans le hangar) ;
- de bien positionner les avions sur leurs emplacements (dans les hangars et sur le parking P1)

### **6. Maintenance des aéronefs**

#### **a. Atelier MARS**

La Maintenance de nos aéronefs est assurée par la société MARS basée à Saint-Laurent du Médoc (Société dont Pierre Socasau est associé). Les visites sont programmées par Patrick Labouyrie.

Les visites de maintenance sont effectuées régulièrement et il n'y a pas eu d'indisponibilité liée à l'entretien des appareils. Le Président et le Trésorier suivent attentivement les coûts et leur évolution.

### **b. Travaux 2021**

Les travaux sur le F-PPCF sont en cours avec la repose des carénages de roues et le changement d'une vitre qui s'opacifie. La Remise en vol sera prononcée à l'issue de ces travaux.

Les autres travaux ont été des travaux d'entretien courant.

### **c. Travaux 2022**

Deux visites importantes sont programmées pour 2022 :

- Visite 2000h du F-GBVT
- Visite 5 ans du F-PJON

Des devis seront demandés à plusieurs sociétés pour la réalisation de ces travaux.

Des travaux de rénovation sont également prévus pour 2022 :

- Réfection des planches de bord et des intérieurs des Cessna 150
- Réfection des sièges avant des DR400-140B F-GBVT et F-GHKZ.

## **7. Aérodrome**

### **a. Piste**

L'entretien des fossés va être réalisé fin septembre et les balises détériorées seront remplacées par les services techniques de la Mairie.

Le Président a reçu le nouveau Directeur Général des Services de la ville d'Andernos et lui a présenté l'aérodrome et l'Aéroclub et leur mode de fonctionnement.

### **b. « Lotissement des Gravettes »**

L'association des usagers Charly Delta poursuit l'étude de la conformité du lotissement des gravettes avec l'aide d'un Avocat.

Sur les conseils de l'avocat, et en prévention d'une éventuelle action en « troubles anormaux du voisinage » qui pourrait être envisagée par les futurs acquéreurs, une « sommation interpellative » a été adressée au promoteur et aux bailleurs sociaux chargés de l'opération pour qu'ils informent les résidents de la réalité de l'activité de l'aérodrome.

La « sommation interpellative » est un acte d'huissier, qui vise à obtenir d'un tiers une réponse ou une réaction. La réaction, la réponse, ou l'absence de réaction et de réponse, peuvent être jointes au dossier et servir de preuve dans le cadre du règlement d'un litige. Nous attendons le retour désormais du promoteur et des bailleurs sociaux.

Cette action, menée par Charly Delta, aura au final un coût global pour l'ACA estimé 5000 €.

### **c. Aérobiodiversité**

Aérobiodiversité a fini son étude sur la plateforme et un compte-rendu sera disponible en fin d'année. Il sera diffusé au plus grand nombre. Force est de constater que notre plateforme a de forts atouts liées à la préservation de la biodiversité.

Des panneaux explicatifs sur la faune et la flore présents sur l'aérodrome ont été déposés le long du grillage de l'aérodrome

Des actions de communication seront mises en place par l'aéroclub pour valoriser ce travail important pour la pérennité de notre aérodrome.

**Prochaine réunion du Conseil d'Administration  
Avant la fin Octobre 2021**